



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Le rôle respectif du public et du privé dans la fourniture d'informations aux agriculteurs

M. Besnault

Citer ce document / Cite this document :

Besnault M. Le rôle respectif du public et du privé dans la fourniture d'informations aux agriculteurs. In: Économie rurale. N°171, 1986. L'intensification en question. Nouveaux termes pour un vieux débat. 1re Partie. pp. 16-20;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1986.3735>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1986_num_171_1_3735

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Résumé

Les principaux informateurs de l'agriculture sont: 1) les «marchands», industriels et distributeurs des secteurs amont, collecteurs de produits agricoles et industriels de l'agroalimentaire situés à l'aval (progrès techniques en agriculture) ; 2) les organisations professionnelles agricoles, surtout le syndicalisme (formation économique des producteurs) ; 3) les enseignants, qui ont considérablement contribué à l'élévation du niveau de formation des exploitants.

On ne prévoit guère de changements importants de ces processus dans un avenir proche. Le nombre des agriculteurs diminuera mais la qualité et la formation de ceux qui resteront s'accroîtront rapidement. Le syndicalisme agricole, de son côté, aura de plus en plus à s'intéresser au monde non agricole. Ce sont les industries d'amont, les groupes de distribution des moyens de production pour les industries agroalimentaires — et plus particulièrement la coopération agricole — qui auront à assurer le développement permanent, technique et économique, des producteurs agricoles.

Abstract

Public and private information sources for farmers - The main sources of information for the farmer are : 1 . the suppliers of in put, the buyers of out put ; 2. the unions (economic education of the farmers) ; 3. the teachers who have considerably improved the knowledge of the farmers. In the short run there should not be any major change. The number of farmers will decrease but the quality of the knowledge of the farmers will grow rapidly. The farmers unions will have more and more to take into account the non agricultural environment. The constant technico-economic development of the farmers will be done by the input sectors, the agribusiness and more precisely by the cooperative mouvement.

LE ROLE RESPECTIF DU PUBLIC ET DU PRIVÉ DANS LA FOURNITURE D'INFORMATIONS AUX AGRICULTEURS

M. BESNAULT*

Résumé :

Les principaux informateurs de l'agriculture sont : 1) les « marchands », industriels et distributeurs des secteurs amont, collecteurs de produits agricoles et industriels de l'agroalimentaire situés à l'aval (progrès techniques en agriculture) ; 2) les organisations professionnelles agricoles, surtout le syndicalisme (formation économique des producteurs) ; 3) les enseignants, qui ont considérablement contribué à l'élévation du niveau de formation des exploitants.

On ne prévoit guère de changements importants de ces processus dans un avenir proche. Le nombre des agriculteurs diminuera mais la qualité et la formation de ceux qui resteront s'accroîtront rapidement. Le syndicalisme agricole, de son côté, aura de plus en plus à s'intéresser au monde non agricole. Ce sont les industries d'amont, les groupes de distribution des moyens de production pour les industries agroalimentaires — et plus particulièrement la coopération agricole — qui auront à assurer le développement permanent, technique et économique, des producteurs agricoles.

Summary :

PUBLIC AND PRIVATE INFORMATION SOURCES FOR FARMERS

The main sources of information for the farmer are : 1. the suppliers of in put, the buyers of out put ; 2. the unions (economic education of the farmers) ; 3. the teachers who have considerably improved the knowledge of the farmers. In the short run there should not be any major change. The number of farmers will decrease but the quality of the knowledge of the farmers will grow rapidly. The farmers unions will have more and more to take into account the non agricultural environment. The constant technico-economic development of the farmers will be done by the input sectors, the agribusiness and more precisely by the cooperative movement.

Si, dans le cadre de cette publication, certains sont tentés de remettre en cause l'intensification de la production agricole, pourtant ni l'abondance, toute relative au niveau de notre planète, des ressources agroalimentaires, ni le poids accru des intrants dans la valeur de la production agricole ne peuvent empêcher le producteur agricole de rechercher d'abord, à son niveau, l'augmentation de sa valeur ajoutée.

Or, nous le verrons, l'intensification passe en grande partie par l'utilisation accrue, mais judicieuse, des intrants. Et l'utilisation judicieuse des intrants passe elle-même par la capacité de l'agriculteur à mieux gérer, et donc à mieux s'informer, pour accroître sa compétence. La qualité de l'information reçue par l'agriculteur, la maîtrise de cette information sont certainement les principaux moteurs de l'intensification.

Aujourd'hui tous les agriculteurs ont pris conscience de leur intégration dans le monde économique. Au fur et à mesure que les contraintes physiques des sols et de la météorologie s'amenuisaient (bien qu'elles n'aient pas encore disparu et qu'elles ne doivent sans doute jamais disparaître), les contraintes économiques imposées par le marché amont, le marché aval et le marché des capitaux se sont faites de plus en plus lourdes.

La connaissance approfondie des premières d'entre elles (les contraintes physiques) étaient essentiellement affaire d'expérience et de bon sens. La connaissance approfondie des nouvelles contraintes (les contraintes économiques) est essentiellement affaire de formation de base (pour appor-

ter l'aptitude à recevoir l'information), de volonté de se tenir perpétuellement ouvert à l'information (pour maintenir cette aptitude), et de qualité et de puissance des vecteurs de l'information.

Aujourd'hui l'agriculteur performant est celui qui sait le premier, qui dispose des éléments nécessaires pour réagir le plus vite à l'événement, en un mot celui dont les sources d'information sont les meilleures, les plus rapides, les plus persuasives. Mais le poids qu'a pris cette information sur les décisions, donc sur le revenu de l'agriculteur, fait qu'aujourd'hui se pose le problème de l'éthique qui doit guider l'informateur.

Est-ce celle de la puissance publique (théoriquement neutre et guidée uniquement par l'intérêt général) ? Celle des organisations professionnelles, théoriquement soucieuses des intérêts de leurs seuls mandants) ? Ou celle des « marchands », qu'ils se situent en amont ou en aval de la production agricole, toujours soupçonnés de n'être soumis qu'à leurs intérêts particuliers ?

Autres pièges dans l'énoncé de la question, les mots « public » et « privé » : secteur public et secteur privé sont-ils si distincts ?

— Un fonctionnaire de la DDA, bien intégré au secteur agricole, ne risque-t-il pas d'être fortement influencé par la profession agricole qui l'assiège, et ainsi de devenir plus attentif à l'intérêt des agriculteurs de son département qu'à l'intérêt général (que l'on confond souvent à tort avec l'intérêt du consommateur ou l'intérêt du contribuable).

* Directeur de l'Union Nationale des Coopératives Agricoles d'Approvisionnement (UNCAA) 83 avenue de la Grande-Armée 75782 Paris Cedex 16.

— Un dirigeant d'une entreprise nationalisée du secteur amont de l'agriculture nommé par le gouvernement, donc par essence soumis à la puissance publique, pourra ne plus être motivé que par la réussite financière de son entreprise, ou par le souci de plaire au pouvoir public de l'heure.

— Un commerçant soucieux de la pérennité de son entreprise pourra, au nom de la toute puissance du client, faire passer l'intérêt de l'agriculteur avant son intérêt immédiat.

— Que dire enfin d'un dirigeant de coopérative pour qui l'agriculteur est à la fois un fournisseur, un client, un actionnaire et un patron ?

Aussi, plutôt que de distinguer secteurs public et privé, retiendrons-nous ici trois grandes sources d'informations pour l'agriculteur :

la puissance publique, notamment à travers les fonctionnaires (en particulier ceux du Ministère de l'Agriculture) et les enseignants des écoles d'agriculture — sans distinction d'ailleurs entre enseignement public et enseignement privé qui ont des comportements très analogues ;

la profession agricole qui, à travers toutes ses multiples organisations professionnelles, représente toutes les facettes de l'agriculture (sans pour autant oublier le poids des technostructures propres aux organisations) ;

enfin **les « marchands »**, ceux qui vendent ou achètent aux agriculteurs, les hommes de l'agro-fourmiture et des industries agro-alimentaires, les hommes du négoce des produits nécessaires à l'agriculture et ceux du négoce des produits agricoles. Je mets dans cette catégorie à la fois ce que l'on appelle le négoce dans son sens traditionnel et les coopératives agricoles. La distinction « privés » et « coopératives » n'est pas de mise ici. Indiscutablement négoce et coopératives font partie du secteur privé. Les coopératives n'ont rien à voir avec le secteur public ; en revanche, leur caractère professionnel fait qu'elles appartiennent à la fois au groupe de la profession agricole et au groupe des marchands.

Mais quels ont été les moteurs du progrès technique en agriculture au cours des cent dernières années ?

Quels ont été les moteurs de la formation économique des agriculteurs au cours des deux dernières décades ?

Qui doit faire quoi dans l'avenir pour véhiculer l'information la plus complète, la plus rapide, la plus utilisable pratiquement par les agriculteurs ?

Un préalable : je ne prétends pas ici à l'objectivité absolue, je serai obligatoirement partiellement subjectif. Plus de vingt ans dans la Coopération agricole m'ont convaincu de la justesse et de la noblesse de la cause des agriculteurs coopérateurs. Coopération agricole veut dire priorité à l'agriculteur, et priorité au groupe d'agriculteurs librement associés pour poursuivre un même but. Certes les mécanismes de la Coopération agricole n'empêchent pas les tentatives d'appropriation partielle du pouvoir par les technostructures des coopératives, mais l'expression démocratique du pouvoir ramène toujours la véritable décision fondamentale, celle de la politique à long terme, au coopérateur lui-même. Comme la démocratie, la coopération n'est pas parfaite mais elle se crée par elle-même ses propres éléments d'autocontrôle.

Donc par métier, comme par vocation, je tirerai toujours le balancier vers les coopératives.

LES MOTEURS DU PROGRÈS TECHNIQUE EN AGRICULTURE AU COURS DES CENT DERNIÈRES ANNÉES

Pour illustrer mon propos je vais prendre trois exemples : l'introduction de la fertilisation chimique à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle, la mise en place des élevages industriels intensifs au moyen d'aliments composés pour le bétail dans les années 50 et 60, l'utilisation des fongicides céréales comme moyen d'intensification de la culture du blé au cours des dix dernières années.

Qui a introduit l'engrais chimique dans la campagne française ?

Ma réponse est claire. Ce n'est pas la recherche agronomique, qui pourtant a découvert le phénomène ; ce n'est pas la vulgarisation, qui à l'époque était assurée par les professeurs d'agriculture ; ce ne sont pas les négociants en produits du sol comme on les appelait à cette époque, c'est-à-dire les marchands de grains, de paille, de fourrages ou autres mandataires en fruits et légumes ; ce ne sont pas les syndicats agricoles.

C'est **l'industrie naissante des engrais** qui a développé en France l'usage de la fertilisation chimique. C'était pourtant elle que l'agriculteur pouvait soupçonner du plus « vil intérêt mercantile ». Les autres intervenants que j'ai cités plus haut étaient beaucoup plus « sûrs », en théorie, quant à la pratique et à l'impartialité de l'information qu'ils diffusaient. Et pourtant tous ceux qui se rappellent l'agriculture du début de ce siècle savent bien que la cigogne des Potasses d'Alsace était bien l'image essentielle de la diffusion de l'engrais chimique.

Ensuite le négoce en produits du sol, et les premiers syndicats agricoles intéressés, ont parfois su prendre le relais, mais la distribution agricole comme la vulgarisation officielle doivent reconnaître qu'elles sont arrivées après la bataille, pour récolter les fruits d'un combat mené à l'origine par les seuls producteurs.

Qui a lancé en France l'élevage intensif au moyen des aliments composés pour le bétail ? Là aussi la réponse est claire. Ce ne sont pas les stations de l'INRA, spécialisées dans les recherches sur les bovins, les porcins ou les volailles. Ce n'est pas la chaire de zootechnie de l'Agro, dont j'étais alors un des élèves et dont les maîtres particulièrement éminents à l'époque se nommaient Leroy, Charlet ou Delage. Ce ne sont ni les négociants ni les coopératives d'approvisionnement, encore moins les sections spécialisées de productions animales du syndicalisme agricole.

Orienté un peu avant la guerre par quelques firmes de l'aliment du bétail comme Sanders ou Duquesne, le mouvement est parti de ce que l'on appelle « les firmes services », et des meuniers les plus dynamiques qui avaient décidé de s'orienter vers l'alimentation du bétail. Le mérite de citer ces firmes est d'autant plus grand qu'elles sont souvent aujourd'hui les principales concurrentes de nos coopératives d'aliments du bétail.

Mais tout le progrès, extrêmement rapide, réalisé en matière de production d'oeufs, de volailles de chair, de porcs à l'engrais, et, dans une moindre mesure, de baby beef vient essentiellement des nutritionnistes des firmes d'aliments du bétail. Il y a eu même de la part de ces firmes une action un peu excessive. Chaque éleveur de pointe avait pris l'habitude de voir apporter chaque sac d'aliment par un vétérinaire et un agronome, salariés de la firme. Cet

éleveur avait l'impression de recevoir gratuitement une assistance de haute qualité. Pendant ce temps (je me situe vers 1950) les chaires de zootechnie de nos écoles nationales en étaient encore à enseigner la meilleure façon de compléter les céréales et les fourrages de la ferme avec des tourteaux importés et des apports de minéraux. Elles avaient 30 ou 35 ans d'avance (vu d'aujourd'hui) mais hélas dix ans de retard, à l'époque.

Comme en même temps les mêmes industriels de l'aliment du bétail apportaient les premières souches hybrides en matière de volailles, et les premiers schémas d'organisation de la production et des circuits de distribution, nul doute que là encore **les moteurs du progrès technique furent bien les industriels de l'aliment du bétail.**

Mais, contrairement à la fertilisation, les grands distributeurs emboîtèrent vite le pas, et l'on vit en particulier se constituer rapidement, à partir des coopératives d'approvisionnement, une industrie coopérative d'aliment du bétail.

Qui a lancé en France depuis 1976-78 l'intensification céréalière par le moyen des fongicides céréales ?

Là, les mémoires sont fraîches. Deux thèses étaient en présence. L'une était représentée pour l'essentiel par les organisations professionnelles agricoles dont le champion était, pourquoi ne pas le nommer, l'Institut Technique des Céréales et des Fourrages (ITCF).

Cette thèse était la suivante. Les maladies fongicides ne sont pas systématiques. Les produits fongicides nouveaux sont mal connus, ils peuvent être dangereux et trop chers. Attendez la maladie pour traiter, en tout cas avec des produits connus et banals.

L'autre thèse était essentiellement celle des distributeurs les plus dynamiques, essentiellement des coopératives, soutenues en sous main par les quatre ou cinq firmes mondiales obtentrices de matières actives nouvelles, à la base des nouveaux fongicides de synthèse.

Le combat n'était pas feutré. Nous les distributeurs eûmes droit aux critiques les plus vives : « marchands de soupe, responsables de l'accroissement des consommations intermédiaires, obnubilés du chiffre d'affaires, irresponsables devant le revenu des agriculteurs ».

Aujourd'hui le combat est terminé. L'intensification céréalière passe obligatoirement par les fongicides de synthèse, comme elle passe par les semences sélectionnées, les raccourcisseurs de paille, le fractionnement judicieux de la fertilisation azotée.

Deuxième certitude, la distribution est à l'origine du progrès technique considérable qui en moins de dix ans a accru la moyenne des rendements céréaliers de plus de 10 qx à l'hectare ; ou tout au moins c'est elle qui la première a diffusé les connaissances nécessaires.

L'expérimentation menée à l'origine par l'industrie chimique de synthèse, relayée et contrôlée par les distributeurs, avait bien préparé le dossier.

La distribution a ainsi convaincu l'essentiel des agriculteurs en moins de dix ans, malgré la résistance des organismes officiels et de la plupart des organisations professionnelles. Il faut peut-être chercher pourquoi.

Je répondrai en retournant l'accusation dont nous, distributeurs, sommes partiellement mais perpétuellement

victimes : « *Vous êtes des marchands* ». « *Vous êtes intéressés* ». « *Vous n'êtes pas neutres* ». Effectivement, nous sommes des vendeurs intéressés au développement de la consommation de nos produits. Mais ce sont nos agriculteurs, sociétaires de nos coopératives ou clients de négociants, qui paieront lesdites consommations. Ils ne paieront que s'ils en ont les moyens. Il faut pour la prospérité de nos entreprises, des agriculteurs prospères. La promotion d'un mauvais produit se retourne immédiatement contre nous.

D'autre part, un bon produit augmente la récolte, donc la collecte de nos coopératives : des quintaux en plus pour amortir nos silos, nos frais fixes et nos services commerciaux. Intéressés à l'amont nous le sommes aussi à l'aval.

Parce que marchands, nous sommes intéressés ; parce qu'intéressés, nous sommes soumis à la sanction économique immédiate, et notre tare originale devient alors une qualité.

Ce ne sont pas les neutres qui gagnent les guerres. Dans la guerre économique agricole, il faut participer aux risques pour se financer les armes qui permettent de gagner les meilleures rentabilités.

LES MOTEURS DE LA FORMATION ÉCONOMIQUE DES AGRICULTEURS AU COURS DES DEUX DERNIÈRES DÉCADES

Autant sur la première question ma réponse est claire (l'industrie et la distribution sont à 95 % les moteurs du progrès technique), autant, vous le verrez, je serai plus nuancé dans la réponse à cette deuxième question.

D'abord la formation à la gestion est plus difficile à cerner, à apprécier dans ses résultats, à mettre en tableaux de contrôle. Un agriculteur bon gestionnaire mais mauvais technicien ne peut sortir de bons résultats financiers. Alors qu'un excellent technicien peu soucieux de mesurer ses résultats financiers, mais faisant confiance à ses fournisseurs et à ses acheteurs - le tout dans un marché relativement protégé - pouvait à la rigueur, sortir un revenu convenable.

La formation de base est difficilement mesurable. Le niveau moyen des études des agriculteurs s'est considérablement élevé. Mais il y a de très grands et de très subtils gestionnaires qui n'ont que le certificat d'études. Et mon enfance a été bercée par la remarque de tous les paysans de la famille pour lesquels la meilleure façon de faire faillite en agriculture était d'être ingénieur (et encore plus sûrement ingénieur agronome).

Pourtant quand on voit le niveau de la presse agricole, la vitesse avec laquelle les outils de gestion informatisée pénètrent dans les foyers des jeunes agriculteurs, la qualité de pas mal de comptabilités d'agriculteurs comparées à celles d'artisans ou de commerçants, on se rend compte du réel progrès accompli.

Le mérite en revient assurément à la formation de base, aux actions des organisations professionnelles et plus particulièrement du syndicalisme, à la sélection des jeunes qui restent à la terre, sélection aujourd'hui souvent faite par la force et l'originalité du caractère.

L'enseignement de base en France depuis 20 ou 30 ans n'a sans doute pas fait de progrès très marquants. Le niveau d'un élève de sixième en 1985 apparaît largement inférieur à celui d'un élève d'une classe de certificat

d'études en 1945. Les écoles régionales d'agriculture ne brillent pas par leur recrutement. Et pourtant l'aptitude des agriculteurs à recevoir formation et information s'est certainement considérablement accrue. Ceci semble dû à :

— **L'action du syndicalisme**, en particulier du syndicalisme jeune, celle de centres de gestion à travers toutes les séances de formation sur la comptabilité, la gestion, les problèmes de financement. L'agriculteur n'est plus sans défense devant son fournisseur et son client, il l'est de moins en moins devant son banquier et même devant le fisc.

— **La crise économique prolongée, la notion de qualité de la vie** ont aussi modifié la hiérarchie des choix de profession pour les jeunes ruraux. Autrefois (il y a 20 ou 30 ans) les plus motivés, les plus dynamiques, les plus diplômés quittaient la terre. Aujourd'hui la règle n'est plus absolue. Devant le chômage, la montée des aspirations plus ou moins écologiques (dans le vrai sens du mot, c'est-à-dire l'équilibre entre les espèces vivantes), ce sont souvent les meilleurs qui restent à la ferme.

Il y a donc là la meilleure matière. C'est dans le domaine de la formation économique de ses adhérents que le syndicalisme (et l'ensemble des organisations professionnelles) a le mieux réussi.

L'enseignement supérieur agricole a, lui aussi, largement amélioré la qualité de son enseignement. Il suffit de comparer les connaissances agronomiques d'un élève de ma génération, sorti de l'Institut National Agronomique, et le bagage que détiennent aujourd'hui les jeunes ingénieurs passés par les chaires d'Agronomie de nos Ecoles Nationales d'Agriculture.

Même au niveau de certaines écoles régionales, on trouve des chaires qui ont su marquer leurs élèves d'une formation de gestionnaires pratiques, et en faire des administrateurs d'exploitation compétents.

Enfin, dans des domaines souvent très spécialisés, les organisations économiques ont su mettre au point des programmes technico-économiques, souvent informatisés, pour optimiser les résultats de telle ou telle spéculation. Coopératives d'approvisionnement ou coopératives spécialisées (laitières, avicoles, porcines, etc.) ont souvent su prendre le relais des organismes de formation dans ces cas très précis. C'est la base de tous les programmes Opticoop de nos organisations.

Mais pour répondre avec précision à la seconde question, disons que généralement la forte augmentation de la formation économique des agriculteurs est due en partie à l'enseignement de base et pour l'essentiel aux actions de formation des organisations professionnelles agricoles. Accessoirement, dans des domaines très pointus, les marchands (essentiellement d'ailleurs les coopératives et parmi ces coopératives, les coopératives d'approvisionnement) ont su apporter la formation hautement spécialisée nécessaire.

QUI DOIT FAIRE QUOI DANS L'AVENIR POUR VÉHICULER LA MEILLEURE INFORMATION ?

Presse, Radio et Télévision

Comme leur nom l'indique les « média » ne sont que des moyens que chacun peut utiliser. Toutefois, de grands journaux agricoles (« Cultivar » par exemple), ont été et

sont encore des vecteurs essentiels de l'amélioration du niveau de formation moyen des agriculteurs. Mais ces journaux sont ouverts à tous : professeurs, chercheurs, professionnels, industries, fournisseurs, secteur agro-alimentaire, distributeurs. De même, les autres moyens de communication, bien choisis et bien utilisés, renforceront considérablement l'impact de l'information, mais ils n'en modifieront pas le contenu.

A la puissance publique il appartient de déterminer les cadres dans lesquels chacun doit agir. C'est en effet aux pouvoirs publics de définir après concertation avec les organisations professionnelles, les objectifs à long terme, les politiques nationales agricoles ou les politiques communes à plusieurs Etats, si ceux-ci sont groupés en ensembles économiques ou politiques. C'est aux pouvoirs publics de diffuser l'information concernant ces politiques. C'est à l'Etat de prendre les réglementations permettant à chacun d'agir à l'intérieur des règles bien connues et bien précises, qu'il doit modifier le moins possible, et le moins souvent possible ; c'est à lui d'éviter d'accumuler des obstacles réglementaires qui constituent des handicaps par rapport aux agricultures concurrentes.

Mais ce n'est pas à l'Etat de diffuser l'information technique ou économique. Les agriculteurs sont majeurs, ils n'ont pas besoin d'une information « officielle ». Ce que l'on appelle aujourd'hui le développement n'est pas du domaine de la puissance publique.

En revanche, ses responsabilités en matière d'*enseignement professionnel agricole* sont grandes. La puissance politique ne doit se couper ni de l'agriculture, ni de son amont, ni de son aval, pour éviter de voir l'enseignement agricole se scléroser sur des techniques passées. A nous professionnels agricoles d'aller au devant des enseignants et des chercheurs pour les maintenir dans la réalité, et pour saisir les nouveautés qu'ils apportent.

Le rôle des organisations professionnelles est évidemment plus militant que celui des pouvoirs publics. Elles ont à défendre une catégorie socio-professionnelle dont le poids relatif diminue rapidement. L'information qu'elles ont à diffuser doit être au moins autant destinée au monde extra-agricole qu'au monde agricole. Représenter la profession agricole, la promouvoir auprès de consommateurs et des urbains n'est pas et ne sera pas chose facile.

Le monde des villes se souvenait encore, il y a quelques décennies, de son origine rurale. Aujourd'hui il en est totalement coupé. Le monde paysan est souvent complètement étranger à l'habitant moyen des villes.

Défendre les intérêts des agriculteurs vis-à-vis des autres catégories socio-professionnelles consiste d'abord à diffuser des informations destinées à l'extérieur du monde agricole plutôt qu'à l'intérieur. Le syndicat n'est pas fait pour parler aux syndiqués qu'il représente, mais pour parler de ses syndiqués aux autres catégories socio-professionnelles.

Le développement, ce n'est peut-être pas faire circuler dix mille conseillers agricoles qui parlent aux agriculteurs, mais mille nutritionnistes qui parlent aux consommateurs. Quand on voit la pauvreté des efforts qui sont faits vis-à-vis des associations de consommateurs, quand on voit la médiocrité des arguments des organisations professionnelles agricoles vis-à-vis des thèses écologiques, on se rend compte qu'il reste beaucoup à faire.

Quant à l'industrie amont de l'agriculture, à la distribution en milieu agricole, à l'industrie agro-alimentaire, au négoce et à la Coopération, à ceux que j'appelle les marchands, il leur reste leur vrai rôle : assurer le développement permanent, technique et économique des agriculteurs. Ce sont eux qui le font depuis le plus longtemps, qui le font en général le mieux et qui ont le plus d'intérêt, immédiat et à terme, à le bien faire. Pourquoi leur contester ce rôle au nom d'idées sur le profit qui datent du moyen-âge ? La méfiance vis-à-vis du marchand est une vieille tare française. Elle nous a fait prendre la révolution industrielle avec vingt ou trente ans de retard sur les pays anglo-saxons. L'idée que le profit corrompt est une idée bien française, je dirai bien paysanne. Mais le pouvoir politique, technocratique, professionnel, syndical, ne corrompt-

il pas tout autant que le pouvoir du marchand ? Et le pouvoir de l'argent est, lui, soumis à un terrible juge : l'échec, qui retire l'argent et retire le pouvoir.

Parmi les marchands qui s'adressent à l'agriculture, une catégorie est encore plus sujette au contrôle : c'est la Coopération agricole.

Juridiquement elle subit des contraintes supplémentaires. Démocratiquement elle doit soumettre sa gestion chaque année à ses sociétaires qui sont à la fois ses clients et ses fournisseurs. Elle est capable d'erreurs comme tout un chacun, mais elle est, plus vite que tout autre, obligée de corriger ses erreurs. C'est pourquoi je suis persuadé qu'elle est et demeurera le meilleur diffuseur d'informations pour l'agriculture.